

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !



Communiqué de presse - 19 octobre 2018

Quoi de neuf depuis 8 mois ? Premier bilan

7 entreprises en janvier 2018, 21 en février pour le lancement dans le cadre de Fruit Logistica à Berlin, 33 en avril... Avec 44 adhérents aujourd'hui, 8 mois après sa naissance officielle, le label "Zéro Résidu de Pesticides" du Collectif Nouveaux Champs s'impose bien comme la troisième voie dans la filière fruits et légumes.



À ce jour, 24 espèces végétales sont labellisées par le collectif... un pari ambitieux de concrétise !

Abricot, Ail, Carotte, Cassis, Choudou, Courge, Concombre, Echalote, Fraise, Framboise, Groseille, Kiwi, Mâche et Jeunes Pousses, Melon, Mûre, Myrtille, Oignon, Pastèque, Poire, Poireau, Pomme, Pomme de terre, Tomate.

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !



D'ici la fin de l'année 2018, 10 autres espèces devraient être labellisées : Banane, Betterave, Champignon, Choux, Cresson, Navet, Patate douce, Prune d'ente (Pruneau), Radis, Radis noir

Soit 45 références qui viennent enrichir l'offre du rayon fruits et légumes !

Un travail très important a été accompli par les membres du Collectif pour construire les Cahiers des charges et le Référentiel Qualité. Avec les producteurs engagés et impliqués dans cette démarche de progrès, ce sont plus de 150 ingénieurs qualité et techniciens de terrain qui œuvrent au quotidien.

“Nous sommes un mouvement citoyen de producteurs français engagés dans une démarche de progrès agricole et environnemental. Nous défendons le bien-manger, pour tous. Nous sommes aujourd’hui capables de proposer de nombreuses espèces végétales qui présentent “Zéro Résidu de Pesticides”. ”

Comment obtient-on des fruits et légumes sous label “Zéro Résidu de Pesticides” ? Premier bilan de campagne : une nette réduction de l'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT)

La démarche est claire : l'objectif n'est pas seulement d'offrir des espèces végétales “Zéro Résidu de Pesticides” aux consommateurs, il est aussi de poursuivre l'amélioration des pratiques culturales pour préserver les agriculteurs et l'environnement, ce qui passe par une réduction drastique de l'utilisation de pesticides de synthèse pendant le cycle de culture.

Le Collectif fait un premier bilan de cette campagne 2018 en affichant une nette réduction de l'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) pour les pesticides de synthèse. Un indicateur parmi d'autres auquel nous sommes sensibles et que nous nous donnons les moyens de suivre dans le temps.

Lorsque les premiers producteurs s'engagent collectivement dans la démarche “Zéro Résidu de Pesticides” en février 2018, l'objectif est d'offrir au consommateur des fruits et légumes qui ne contiennent pas de résidu de pesticides.

Pour arriver à ce résultat, les producteurs s'appuient sur une approche systémique économe en pesticides et déploient des pratiques innovantes pour contrôler les bio agresseurs des cultures.

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !



Cette combinaison de moyens s'appuie notamment sur des méthodes de prévention et des méthodes culturales agro écologiques comme le biocontrôle (mécanismes naturels de protection des plantes, pesticides naturels...). Lorsque ces mesures ne suffisent pas, et dans le cadre des principes de la protection intégrée, ils utilisent certains pesticides de synthèse autorisés par la réglementation européenne et française, compatibles avec leur stratégie technique de protection des cultures¹.

Ces pesticides de synthèse étant utilisés en dernier recours, leur utilisation est significativement inférieure à celle observée dans nos parcelles cultivées selon les méthodes de l'agriculture conventionnelle.

Le Collectif a mesuré cette différence³ en comparant les Indicateurs de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT²) des parcelles "Zéro Résidu de Pesticides" et des parcelles "conventionnelles" des adhérents labellisés. La diminution moyenne de l'IFT (pesticides de synthèse), sur les fruits et légumes labellisés en 2018, est de 51%.

Rappelons que les objectifs portés par le ministère de l'agriculture sont :

- Une réduction de l'utilisation des pesticides de synthèse de 25% d'ici à 2020 et de 50% en 2025
- L'exclusion progressive des substances actives à fort impact

Les pratiques du Collectif vont en ce sens et les producteurs poursuivent leurs recherches et expérimentations pour progresser en la matière.

¹ Tous les pesticides homologués sur une culture ne sont pas utilisés. Pour chaque espèce cultivée, les producteurs vont choisir, parmi les substances homologuées, celles qui ne généreront pas de résidu dans les fruits et légumes récoltés et dont les risques pour la santé humaine et l'environnement sont les plus faibles

² Calcul de l'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) : il prend en compte les traitements des espèces végétales, de la semence à leur commercialisation

³ Étude menée sur 492 parcelles labellisées "Zéro Résidu de Pesticides" en 2018 (plein champs et serres). Elle tient donc compte des conditions climatiques de l'année 2018. Une nouvelle étude sera menée chaque année pour analyser dans le temps les variations et les progrès en matière de réduction des traitements avec des pesticides de synthèse

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !



Il faut expliquer la démarche ! Des vidéos pédagogiques avec Jamy Gourmaud et des producteurs pour expliquer comment on obtient “Zéro Résidu de Pesticides”



Le Collectif a fait le choix de réaliser, avec le célèbre journaliste et présentateur Jamy Gourmaud, une série de 5 vidéos pédagogiques. Le premier épisode, “Les pesticides, Késako ?”, sera diffusé début novembre 2018 sur le site web du Collectif et les réseaux sociaux. Conjointement, ont été réalisés, dans les exploitations agricoles des adhérents, des vidéos sous forme de témoignages pour expliquer les bonnes pratiques agricoles qui permettent d’atteindre le “Zéro Résidu de Pesticides”.

Adhérer au Collectif Nouveaux Champs : un questionnaire d’auto-évaluation en ligne pour sensibiliser des entreprises de production à la démarche du Collectif

Une entreprise de production qui est intéressée par la démarche peut désormais s’auto-évaluer en ligne par rapport au cahier des charges “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs. Il suffit de répondre aux 11 questions à l’adresse suivante : <http://www.nouveaux-champs.fr/auto-evaluation/>

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Des producteurs engagés !



Plus d'infos sur

www.nouveaux-champs.fr



www.facebook.com/zeroresidudepesticides



Contact Presse Just Bernadette

Bernadette Vizioz

28 avenue de Suffren, 75015 Paris

+33 (0)6 11 36 87 22 (texto SVP)

bernadettevizioz@gmail.com

Gilles Bertrandias

Président du Collectif Nouveaux Champs

+33 (0)6 87 80 84 21

g.bertrandias@rougeline.com